



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROJET D'ÉCOLE 2020-2024



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure

Sommaire

POURQUOI UN PROJET POUR NOTRE ÉCOLE?

- 1. DU PROJET PÉDAGOGIQUE NORMAND AU PROJET PÉDAGOGIQUE EUROIS**
- 2. UNE MÉTHODOLOGIE POUR ÉLABORER LE PROJET D'ÉCOLE**
- 3. UN PLAN DE PRÉVENTION ADOSSÉ AU PROJET D'ÉCOLE**

POURQUOI UN PROJET POUR NOTRE ÉCOLE?

Un outil de travail fondamental destiné à assurer la **cohérence des actions** conduites à l'école.

Politique nationale
d'éducation



Stratégie et pilotage
académique



Des orientations
départementales



Un projet pour notre
école

Une obligation pour chaque école d'élaborer un projet qui définisse **“les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux”**. *

Lois d'orientation :

Loi pour l'École de la Confiance promulguée le 26 juillet 2019

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n°2013-595 08 juillet 2013

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : loi n° 2005 – 380 du 23 avril 2005

Loi d'orientation sur l'éducation : loi n°89 - c486 du 10 juillet 1989*

Circulaires

Circulaire n°90-039 du 15 février 1990 (B.O. n°9 du 01/03/1990 – le projet d'école)

Circulaire n°2014-163 du 01 décembre 2014 (B.O. n°7 du 11/12/2014 – référentiel métier des directeurs d'école) : **Annexe I** « exercice des responsabilités pédagogiques » – pilotage du projet d'école

Le socle commun

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (publication au B.O. N°17 du 23/04/2015)

Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 (J.O. du 12/07/2006) relatif au socle commun de connaissances et de compétences

Les programmes d'enseignement consolidé publié au BO n°31 du 30 juillet 2020

Modifications pour l'école maternelle – le cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), le cycle de consolidation (cycle 3) et le cycle des approfondissements (cycle 4)

Arrêté du 17-7-2020 et J.O. du 28-7-2020 (NOR : MENE2018712A)

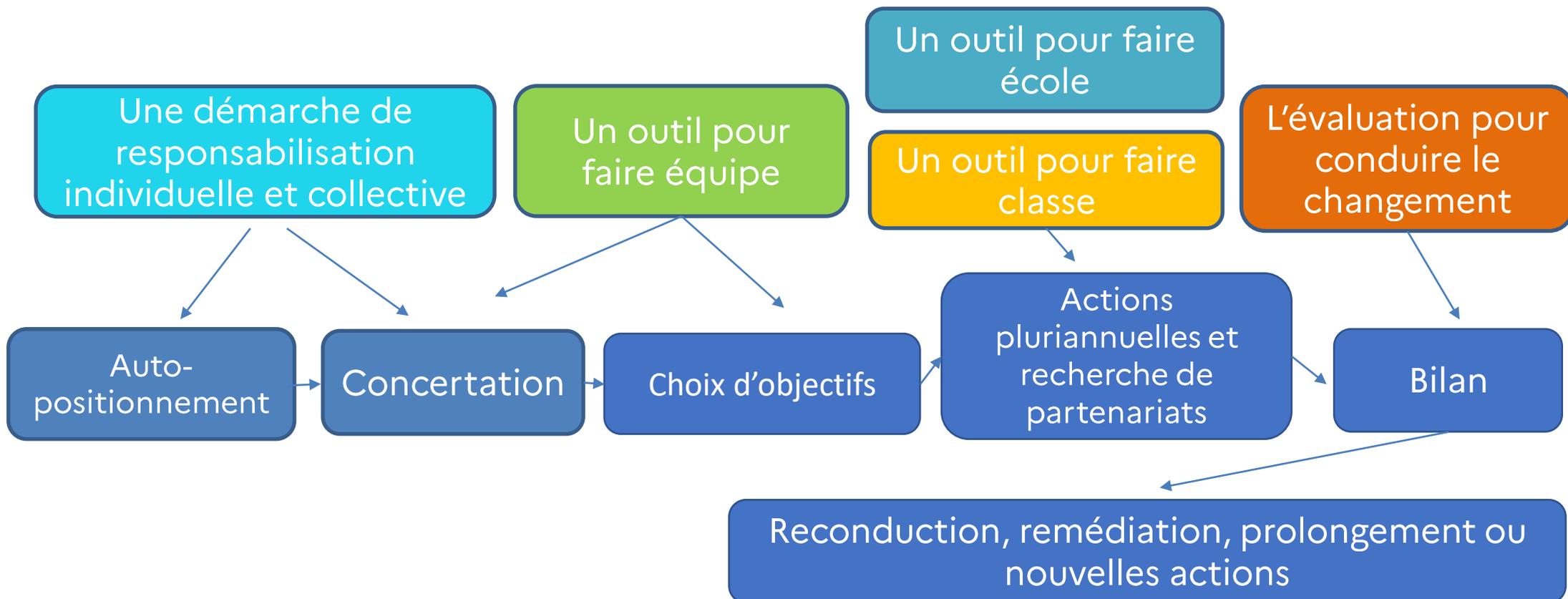
Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation BO du 25 juillet 2013

VERS UNE DEFINITION D'OBJECTIFS COMMUNS POUR L'ÉCOLE?

L'ambition d'un projet pour l'école c'est permettre à l'équipe éducative de s'accorder sur des objectifs concertés en vue d'améliorer les performances des élèves.

Ainsi, il doit être conçu sur la base d'indicateurs concernant l'école en vue d'être perçu comme :

- **Un élément fédérateur** de toutes les actions favorisant par leur synergie, **la réussite scolaire de tous;**
- **Un outil de cohérence**, aussi bien **à l'intérieur** de l'école que **dans les relations** avec l'ensemble des partenaires.

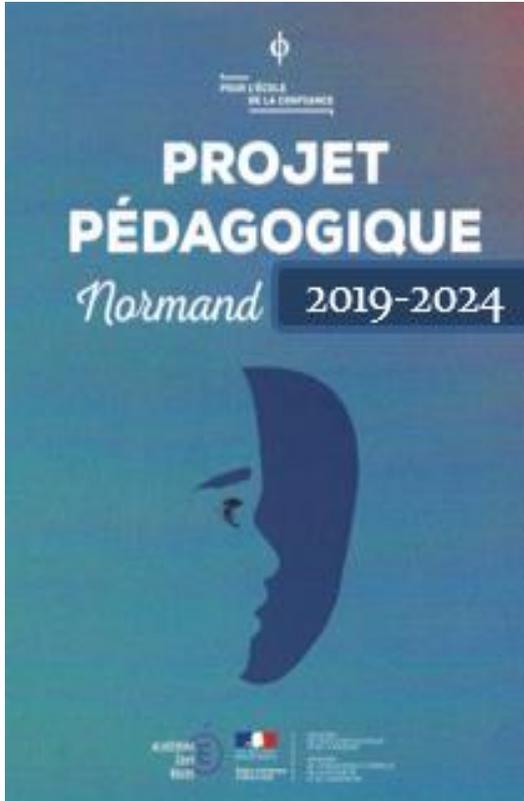


DU PROJET NORMAND AU PROJET EUROIS...



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PROJET PÉDAGOGIQUE
EUROIS**



3 axes



Au moins 1 objectif / axe



**Des leviers pour
chaque objectif**



**Une cible ET une priorité
par objectif**

LES TROIS AXES DU PROJET PÉDAGOGIQUE EUROIS

AXE 1

**Plus d'équité
pour plus de réussite**

*Améliorer les performances et
réduire les inégalités scolaires*

- Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux
- Développer les compétences du XXI^e siècle
- Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

Assurer à chaque élève la maîtrise des savoirs et des compétences dès son entrée à l'école

AXE 2

**Plus de mobilité
pour élever son niveau de formation
et choisir son avenir**

*Favoriser l'épanouissement et
renforcer l'ambition scolaire*

- Préparer aux formations et aux métiers de demain
- Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand
- Contribuer à ce que chaque jeune exerce **une citoyenneté active**

Permettre à chacun d'avoir accès à la construction d'un parcours correspondant à une réelle ambition de réussite professionnelle.

AXE 3

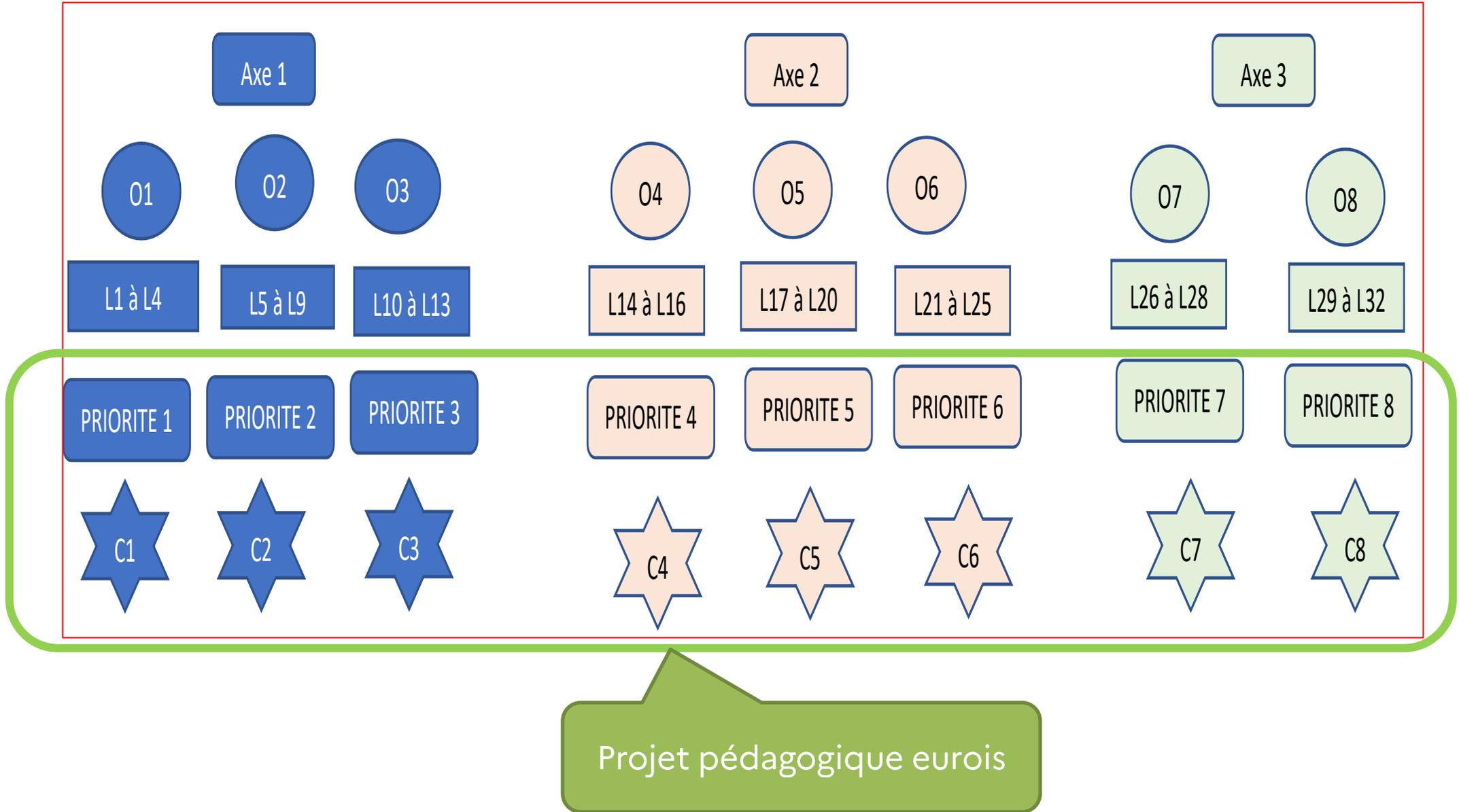
**Des territoires d'éducation
et de formation collaboratifs
et dynamiques**

*Construire collectivement des projets
territoriaux apprenants et innovants*

- Soutenir le **développement professionnel** des acteurs
- **Associer étroitement les familles** et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

Construire des projets éducatifs et pédagogiques ancrés dans les réalités territoriales (engager la communauté éducative dans un partenariat et soutenir l'innovation à l'école).

ARCHITECTURE DU PROJET PÉDAGOGIQUE EUROIS





OBJECTIF N° 6 :

Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active

Liste non exhaustive des leviers susceptibles d'être identifiés par et pour l'école pour envisager des actions pertinentes en vue de favoriser l'épanouissement et renforcer l'ambition scolaire.

- L 21** - Interroger la place donnée à l'enseignement morale et civique à l'école et renforcer la prise en compte de la parole des élèves dans la classe, dans l'école.
- L 22** - Instaurer un climat scolaire positif fondé sur la confiance et un projet éducatif partagé : élaborer un plan d'actions au sein de l'école.
- L 23** - Soutenir la démocratie scolaire pour éduquer aux valeurs de la République : Développer et valoriser collectivement la culture de l'engagement et de la responsabilité (appel à des partenaires de l'école : USEP, OCCE, MAIF, ...).
- L 24** - Reconnaître et valoriser toutes les compétences acquises dans le cadre du parcours d'éducation à la citoyenneté, y compris hors de l'école (cf. élaboration d'un livret du citoyen, programmation du parcours citoyen depuis la maternelle en croisant les champs disciplinaires...).
- L 25** - Développer des projets fédérateurs concrets portés par les élèves pour les élèves (Cf. Circulaire du 29 août 2019 sur la transition écologique : *l'École est "à la fois un lieu où s'apprend l'engagement (...) et un lieu qui se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement..."*).



PRIORITÉ :

Faire de la démocratie scolaire une véritable démocratie participative

La définition des actions choisies par l'équipe s'appuiera sur une réflexion commune construite autour des questions suivantes (Cf. questionnaire individuel à renseigner en ligne) :

L'enseignement moral et civique est-il appréhendé à l'école dans toutes ses dimensions ?

L'école a-t-elle mis en place (ou envisage-t-elle de mettre en place) un plan d'actions permettant d'instaurer un climat scolaire serein ?

L'école est-elle engagée dans des actions éducatives et de vie associative soutenant la démocratie scolaire ? Fait-elle appel à des partenaires de l'école ?

Quelle prise en compte du parcours d'éducation à la citoyenneté depuis la maternelle ?

Existe-t-il une programmation ? Un outil permettant à l'élève de garder une trace de ses projets ?

Quelle réflexion autour de l'Education au développement durable à l'école ?



CIBLE POUR L'ÉCOLE :

Par cycle d'enseignement, chaque élève réalise un projet, individuel ou collectif, associant savoirs et engagement

Quelques ressources

Texte officiel - Programme EMC :

⇒ https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf

Guide climat scolaire 1er degré :

⇒ https://www.reseaucanope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outilspdf/GUIDE_CLIMAT_SCOLAIRE_PREMIER_DEGRE_269696.pdf

Un cadre serein pour tous - 14 fiches-outils :

⇒ https://www.reseaucanope.fr/climatscolaire/uploads/tx_cndpclimatsco/Un_cadre_serein_pour_tous_ecole_college_lycee.pdf

Portail Mission Sciences - EDD 27. Ressources EDD

⇒ <http://sciences27.spip.ac-rouen.fr/>

RESSOURCES USEP : le sport scolaire à l'école publique

⇒ <https://eure.comite.usep.org/>

Association départementale de l'OCCE 27

⇒ <http://ecoles.ac-rouen.fr/occe27/>

UNE MÉTHODOLOGIE POUR ÉLABORER LE PROJET D'ÉCOLE

ANNEXE 1: LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3-7

AXE 1 9

PLUS D'ÉQUITÉ POUR PLUS DE RÉUSSITE : AMÉLIORER LA PERFORMANCE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Objectif n° 1 10
Dire, lire, écrire, compter, respecter autrui - garantir les apprentissages fondamentaux : l'oral pour apprendre, l'oral, objet d'apprentissage

Objectif n° 2 11
Développer les compétences du XXI^{ème} siècle: développer la pédagogie de projet pour l'acquisition des compétences

Objectif n° 3 12
Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales: conforter territoires les plus fragiles dès la maternelle

AXE 2 13

PLUS DE MOBILITÉ POUR ÉLEVER SON NIVEAU DE FORMATION ET CHOISIR SON AVENIR FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET RENFORCER L'AMBITION SCOLAIRE

Objectif n° 1 14
Préparer aux formations et aux métiers de demain: créer les conditions d'un parcours ambitieux

Objectif n° 2 15
Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible: améliorer le maillage du territoire, en ciblant notamment les zones rurales

Objectif n° 3 16
Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active: faire de la démocratie sociale une véritable démocratie participative

AXE 3 17

DES TERRITOIRES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION COLLABORATIFS ET DYNAMIQUES FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET RENFORCER L'AMBITION SCOLAIRE

Objectif n° 1 18
Appuyer les professionnels: l'engagement dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle

Objectif n° 2 19
Appuyer les professionnels: l'engagement dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle

Objectif n° 3 20
Appuyer les professionnels: l'engagement dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle: s'engager dans une démarche professionnelle



Préparer le projet Projets Les actions

- Phase de réflexion**
 Mise en regard des objectifs, du projet départemental avec les indicateurs. Chaque membre de l'équipe répond à un questionnaire individuel. Une fois les questionnaires remplis, le directeur génère leur synthèse et organise la synthèse collective réalisée en équipe.
- Phase de formalisation**
 Choix des objectifs du projet départemental avec les indicateurs. L'équipe choisit, au terme de la phase précédente, les objectifs sur lesquels elle souhaite mettre l'accent pour la durée du projet. Ce projet contient les objectifs retenus, les leviers ainsi que les indicateurs correspondants.
- Phase de mise en œuvre**
 Définition des actions et mise en œuvre du projet. Les actions répondant aux objectifs mis en avant par l'équipe sont définies. Elles peuvent prendre plusieurs formes: actions d'équipe, de cycle... À chaque fin d'année, un bilan est fait pour l'ensemble des actions avec des ajustements pour l'année suivante.

académie Rouen

direction des services départementaux et l'éducation nationale Eure



PARCOURS ÉDUCATIFS

CULTURE - ÉDUCATION - SANTÉ - CITOYENNETÉ - SPORT - VALEURS

Projet d'école 2020-2024

Département de l'Eure

Présentation de l'application « Projécole »

Une application dédiée pour l'élaboration concertée du projet pour notre École

Janvier à
Février
2021



Phase de réflexion

Mise en regard des objectifs, du projet départemental avec les indicateurs.
Chaque membre de l'équipe répond à un questionnaire individuel. Une fois les questionnaires remplis, le directeur génère leur synthèse et organise la synthèse collective réalisée en équipe.

Mars-début
avril 2021



Phase de formalisation

Choix des objectifs du projet départemental avec les indicateurs.
L'équipe choisit, au terme de la phase précédente, les objectifs sur lesquels elle souhaite mettre l'accent pour la durée du projet. Ce projet contient les objectifs retenus, les leviers ainsi que les indicateurs correspondants.

Avril à juin
2021



Phase de mise en œuvre

Définition des actions et mise en œuvre du projet
Les actions répondant aux objectifs mis en avant par l'équipe sont définies. Elles peuvent prendre plusieurs formes : actions d'école, de cycle, ... A chaque fin d'année, un bilan est fait pour l'ensemble des actions avec des ajustements pour l'année suivante.

● Phase de réflexion ●

Dans cette première phase, les enseignants de l'école prennent connaissance du cadre académique et départemental et construisent une analyse personnelle de la situation de l'école. Lorsque l'ensemble des enseignants a terminé de compléter les questionnaires individuels, le directeur les finalise. Cette action permet de générer le traitement des synthèses individuelles.

-  [Accéder au questionnaire individuel](#)
-  [Générer la synthèse des questionnaires](#)
-  [Consulter la synthèse de ces questionnaires](#)

Prendre connaissance du projet pédagogique départemental
Renseigner le « questionnaire d'auto-positionnement »
Concertation collective
Appui sur la connaissance des indicateurs de l'école

● Phase de réflexion ●

... Puis collective

Questionnaire individuel

Objectif 1 : Dire lire écrire compter respecter autrui : garantir les apprentissages fondamentaux

Notre école est-elle pleinement inclusive ?

Pas de réponse Non A renforcer Oui

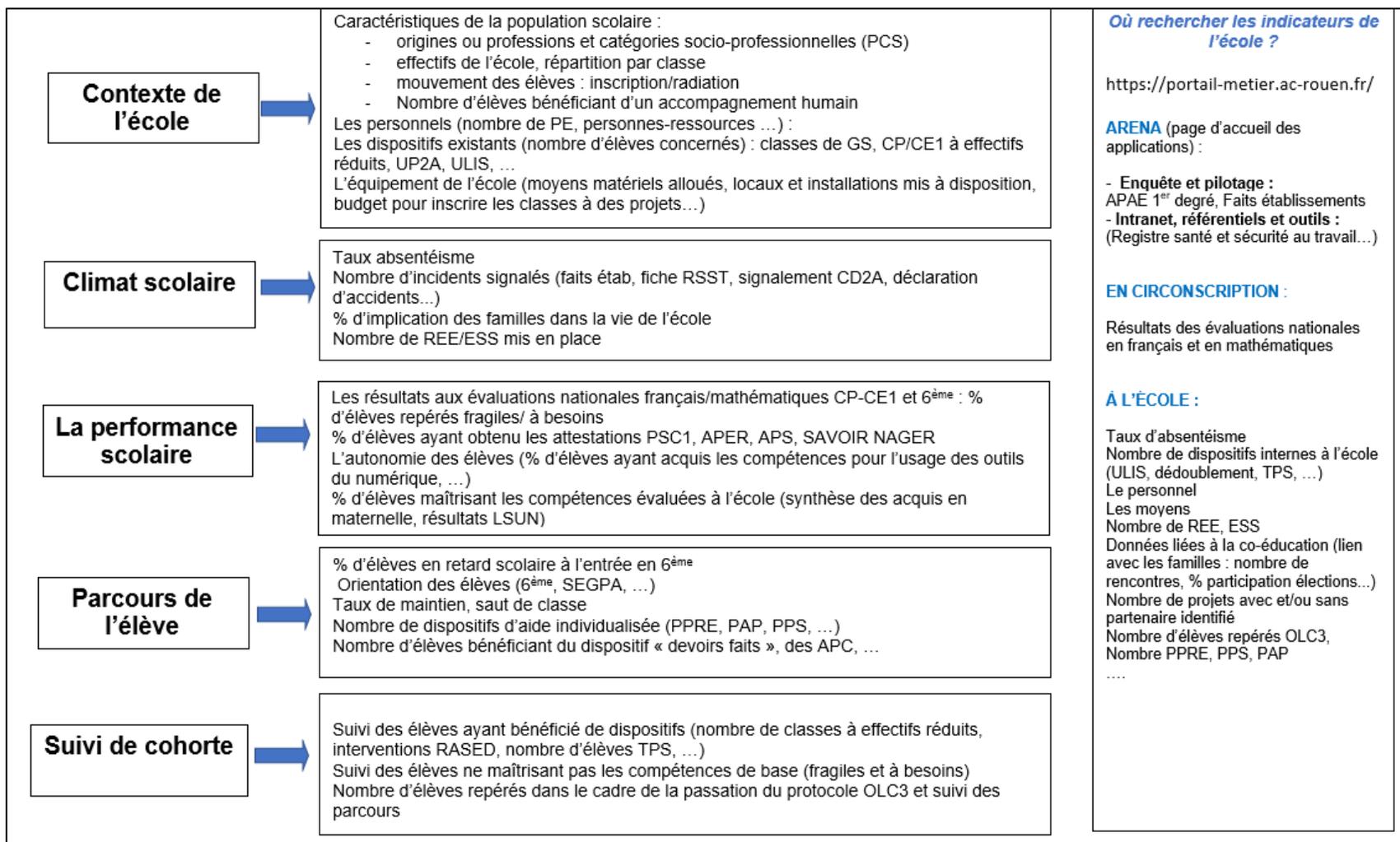
Prenons-nous en compte la diversité des élèves et leurs besoins particuliers ? (Pédagogie différenciée et dispositifs d'aide associés)

Pas de réponse Non A renforcer Oui

Faisons-nous appel aux personnes-ressources disponibles pour nous accompagner sur ce dossier (pôle ressource, membres du RASED, dispositif UP2A, enseignants référents, circonscription ASH... ?)

Pas de réponse Non A renforcer Oui

DES INDICATEURS DISPONIBLES POUR ORIENTER LA RÉFLEXION EN ÉQUIPE



Pour objectiver la réflexion, l'équipe prendra appui sur des indicateurs chiffrés et sur des données prélevées directement sur le terrain

DONNEES DE L'ÉCOLE SUR L'APPLICATION DE SAISIE DEPARTEMENTALE (résultats aux évaluations nationales,...)

DONNEES DE L'ÉCOLE DISPONIBLES A PARTIR DU PORTAIL ARENA (APAE)

DONNEES DE L'ÉCOLE PRELEVEES SUR LE TERRAIN (contexte école, climat scolaire,...)



ministère
éducation
nationale



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recherche



- Mes favoris
- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Gestion de la Paie
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue M. Jean-Luc HELOIR

➤ Enquête technologies information communication (ETIC)

ETIC 1er degré

➤ Aide au pilotage et à l'auto-évaluation (APAE)

APAE pour le 1er degré

APAE pour le 2nd degré



➤ Portail d'enquêtes (ORQUESTRA)

Accès

➤ Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS)

Accès

[Retour à la recherche](#) > [Résultats de la recherche](#)



Année scolaire 2020 - 2021
Ecole élémentaire Fleming
LA SAUSSAYE
0270415E - Secteur public
Circonscription : IEN LE NEUBOURG

Astuces

> [Pour un accès rapide à tous les indicateurs](#)

Plier/déplier les indicateurs avec et ou en cliquant sur leur intitulé.

Identification

Population scolaire

Personnels et moyens

Parcours

[Imprimer la page](#)

[Tout replier](#) [Tout déplier](#)

Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves du 1er degré par niveau - 2020 - 2021

À compter de 2018, la source utilisée pour calculer les effectifs par niveau est Diapre (extraction issue de Onde). Cette source est quasi-exhaustive. Pour certaines écoles, le total ainsi obtenu est différent de celui du Constat (affiché dans l'onglet Identification).

	Etab
<u>CP</u>	37
<u>CE1</u>	36
<u>CE2</u>	40
<u>CM1</u>	42
<u>CM2</u>	34
Total	189

Source : Constat septembre - octobre jusqu'en 2017. Extrait Diapre issue de ONDE (mi-October) à partir de 2018.
À partir de 2018, pour les écoles accueillant des élèves en ULIS, les effectifs par niveau sont scindés en deux modalités : une ligne hors ULIS et une ligne ULIS.

Evolution des effectifs (source Constat) entre les rentrées 2019 et 2020

	Etab	Circo	Dépt	Acad	France
Public + Privé					

Caractéristiques des élèves

Pourcentage de filles

Même secteur	2016	2017	2018	2019	2020
► % de filles	45,1	44,6	46,3	41,7	42,3

Source : Extrait Diapre issue de ONDE (mi-October)

Distribution par PCS des élèves de CM2 - 2012 - 2020

Le chiffre 2018 correspond à une moyenne établie sur les élèves de CM2 retrouvés en 6ème entre les rentrées 2014 et 2018.

	Etab	Circo	Dépt	Acad	France
Même secteur					
Cadres supérieurs et enseignants	21,0	19,0	15,5	16,1	20,2
Cadres moyens	20,4	18,9	14,1	13,7	11,8
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	18,2	21,9	23,7	22,3	25,6
Ouvriers et inactifs	19,9	33,2	40,0	41,7	35,6
Non renseignée	20,4	6,9	6,7	6,3	6,9

Parcours

▼ Taux de maintien par niveau (en %)

Même secteur	2016	2017	2018	2019	2020
► Taux de maintien en CP	3,4	0,0	2,7	2,5	0,0
► Taux de maintien en CE1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
► Taux de maintien en CE2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
► Taux de maintien en CM1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
► Taux de maintien en CM2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Extraction Diapre issue de ONDE (mi-Octobre)
 Pour les fiches circonscriptions, les références "Même secteur" sont calculées sur les écoles publiques uniquement.

▼ Taux de retard par niveau (en %)

Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020
► Taux de retard en CP	6,7	0	2,5	9,1	2,7
► Taux de retard en CE1	3,7	6,5	0	2,7	8,3
► Taux de retard en CE2	2,9	6,9	3,3	0	2,5
► Taux de retard en CM1	5,4	6,1	6,5	3,2	0
► Taux de retard en CM2	8,3	5,6	5,9	6,3	2,9

Source : Extraction Diapre issue de ONDE (mi-Octobre)

▼ Taux d'avance par niveau (en %)

Même secteur	2016	2017	2018	2019	2020
► Taux d'avance en CP	0	2,7	0	0	0
► Taux d'avance en CE1	3,7	0	2,5	0	0
► Taux d'avance en CE2	2,9	3,4	0	4,8	0
► Taux d'avance en CM1	0	3,0	3,2	0	4,8
► Taux d'avance en CM2	0	0	2,9	3,1	0

Source : Extraction Diapre issue de ONDE (mi-Octobre)

▼ Pourcentage de redoublements en 6ème

Parmi les élèves passés en 6ème ou 6ème SEGPA.

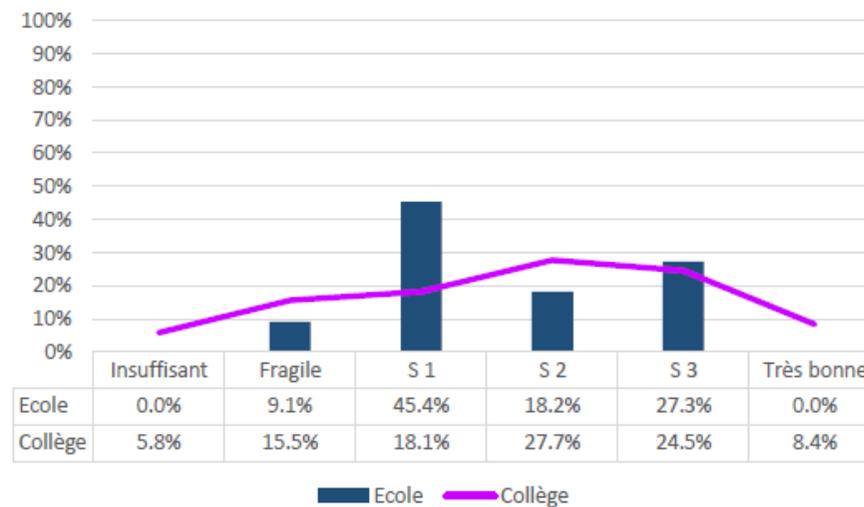
Même secteur	2016	2017	2018	2019	2020
► % de redoublements	0	0	0	0	0

Les résultats aux évaluations de 6ème

Etude de la langue (orthographe)

(Acquérir l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale.)

	Insuffisant	Fragile	S 1	S 2	S 3	Très bonne
Ecole	0	1	5	2	3	0
Collège (moyenne)	0.6	1.7	2	3	2.7	1



● Phase de formalisation ●

Dans cette deuxième phase, l'équipe choisit, à travers l'interface du directeur, les objectifs sur lesquels elle souhaite mettre l'accent pour la durée du projet. Ces objectifs devront couvrir les 3 axes du projet normand.

Pour chacun des objectifs, l'équipe choisit un ou plusieurs levier(s) d'action ainsi que les indicateurs correspondant.

Ajouter un objectif

Objectif 1

Dire lire écrire compter
respecter autrui : garantir
les apprentissages
fondamentaux

Levier 1

Prendre davantage en compte la diversité des élèves pour une École pleinement inclusive : instaurer une dynamique de différenciation et d'inclusion au sein de la classe.

Levier 4

Réfléchir en équipe aux pratiques d'évaluation au service des apprentissages pour mieux accompagner, mesurer et valoriser les progrès de chaque élève : Mobiliser des outils de positionnement concertés permettant de mesurer la maîtrise des compétences orales tout le long du parcours scolaire.

Ajouter un levier

Ajouter un indicateur

Objectif 4

Réduire les écarts de
réussite liés aux inégalités
sociales et territoriales

Ajouter un levier

Sélection d'objectifs et de leviers

Suite à cette phase de réflexion, l'équipe détermine **3 objectifs** au moins (un par axe) qu'elle priorisera sur la durée du projet.

Les **leviers** et les **indicateurs** identifiés serviront d'appui pour concevoir des actions choisies collectivement.

Sélection des objectifs du projet d'école

Axe 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

- Dire lire écrire compter respecter autrui : garantir les apprentissages fondamentaux
- Développer les compétences du XXIe siècle et s'appropriier la culture numérique
- Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

- Préparer aux formations et aux métiers de demain : créer les conditions d'un parcours ambitieux
- Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible : améliorer le maillage du territoire, en ciblant notamment les zones rurales
- Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active : faire de la démocratie scolaire une véritable démocratie participative.

Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

- Entrer dans une dynamique de développement professionnel
- Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école.

Retour

Valider

Sélection des leviers

Objectif 1 : Dire lire écrire compter respecter autrui : garantir les apprentissages fondamentaux

Leviers du projet départemental

- Prendre davantage en compte la diversité des élèves pour une École pleinement inclusive : instaurer une dynamique de différenciation et d'inclusion au sein de la classe.
- Faire de la maîtrise de la langue une priorité partagée dès l'école maternelle : favoriser l'acquisition du langage dès l'âge de 3 ans.
- Élever le niveau de maîtrise des compétences mathématiques : Assurer un enseignement plus efficient.
- Réfléchir en équipe aux pratiques d'évaluation au service des apprentissages pour mieux accompagner, mesurer et valoriser les progrès de chaque élève : Mobiliser des outils de positionnement concertés permettant de mesurer la maîtrise des compétences orales tout le long du parcours scolaire.

Leviers personnalisés de l'école

En cliquant sur le bouton "ajouter un levier", vous pouvez compléter la liste des leviers départementaux si besoin.

Ajouter un levier personnalisé

Retour

Valider la selection

RAPPEL DU CHOIX DES OBJECTIFS, LEVIERS ET INDICATEURS

Descriptif de (ou des) l'action(s)

La démarche choisie : quelle mise en œuvre ? Inscription éventuelle dans le cadre d'une action éducative ? Quelle valorisation de l'action ? ..., les modalités de travail en équipe : répartition des tâches, réflexion sur la continuité des apprentissages, les outils concertés ? les ressources pédagogiques nécessaires ? ...).

Niveau.x de classe
Effectifs concernés

Partenaires éventuels de l'action (*partenariat financier, participation d'intervenants extérieurs, des familles, ...*) :

--

Accompagnement institutionnel souhaité (*formation sur site, participation à des dispositifs de formation continue...*) :

--

AVIS DE CONFORMITÉ ET PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ÉCOLE

Lorsque l'équipe a déterminé les **objectifs, leviers, indicateurs** et proposé **un descriptif du choix des actions**:

- elle soumet son projet à l'IEN pour recueillir l'avis de conformité.

Attention, ce n'est pas une phase de conseil

Une fois l'avis de conformité obtenu:

- elle présente le projet au second conseil d'école de l'année (mars-avril 2021)

Attention, vous devrez caler la date du deuxième conseil d'école en fonction de l'état d'avancement de votre projet d'école



● Phase de mise en œuvre ●

Dans cette troisième phase,...

 [Imprimer le projet d'école](#)

[Ajouter une action](#)

Les actions peuvent être mise en route, dès la présentation en conseil d'école.

En fin d'année scolaire, un **bilan** de ces différentes actions est fait en équipe (impacts sur les performances des élèves, analyse des indicateurs concernant la vie de l'école...).

De nouvelles actions et leurs modalités seront définies pour l'année suivante : certaines actions seront prolongées, d'autres seront modifiées ou ajoutées.

Bilan (s) de (ou des) action(s)

(à compléter après la mise en œuvre et l'évaluation correspondante)

Quels résultats obtenus ?

La démarche choisie : quelle mise en œuvre ? Inscription éventuelle dans le cadre d'une action éducative ? Quelle valorisation de l'action ? ..., les modalités de travail en équipe : répartition des tâches, réflexion sur la continuité des apprentissages, les outils concertés ? les ressources pédagogiques nécessaires ? ...).

Quelles perspectives pour l'année suivante?

*Remédiation/prolongement ?
Nouvel objectif de travail ... ?*

Fiche ressource pour l'équipe

Partenariats et projet d'école / projet de réseau

Rencontres avec les partenaires locaux

Enseignant(e)s concerné(e) s

Partenaire(s) identifié(s)

Lieux de(s) rencontre(s)

Date de(s) rencontre(s)

**Thématique(s) abordée(s) en lien
avec le projet d'école**

Actions envisagées

LE RÉTROPLANNING DU PROJET POUR NOTRE ÉCOLE

RÉTRO PLANNING ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 « DU PROJET PÉDAGOGIQUE EUROIS AU PROJET POUR NOTRE ÉCOLE »

Janvier à février

mars- avril

juin

Etape 1 : Phase individuelle

Prise de connaissance
du cadre académique et
départemental.

Construire une analyse
personnelle de la
situation de l'école en
prenant appui sur
l'auto-positionnement
individuel.

Etape 2 : Concertation en équipe

Réflexion collective sur
les priorités de l'école
au regard de ses
indicateurs pertinents.

Choix des objectifs à
atteindre pour l'école
sur la durée du projet
d'école avec prise
d'appui sur les leviers
proposés et descriptif
des actions envisagées.

Etape 3 :

Rédaction en équipe
pédagogique des actions
à mettre en place pour
l'année en cours

Etape 3 : Envoi du projet d'école à la circonscription

Avis de l'IEN sur la
conformité du projet
d'école.

Etape 4 : Avis du conseil d'école

Présentation du projet
d'école.

Etape 5 : Phase de mise en œuvre

Les actions peuvent
avoir lieu.

Etape 6 :

En fin d'année scolaire,
l'équipe dresse un bilan
des actions sur l'année
écoulée puis détermine
les actions pour l'année
suivante.

Procédure à suivre lorsque plusieurs écoles se regroupent en un seul projet :

Dans ce cas, le projet est porté par une école "**pilote**". Les autres écoles sont des écoles "**satellites**".

Lors de l'initialisation du projet le directeur de l'école pilote déclare un projet regroupé.

Paramétrer votre projet :

- 
- Nouveau projet
 - Nouveau projet regroupé avec d'autres écoles.

Ce peut être le cas des regroupements pédagogiques : une seule école remplit le projet pour l'ensemble des écoles concernées.

Attention ! Une seule école doit faire ce choix et rattacher les autres écoles participant au projet commun.

- Projet existant

(cette option peut concerner par exemple les projets de réseau)

Le directeur de l'école pilote sélectionne ensuite les écoles satellites.

Regrouper plusieurs écoles en un seul projet

Recherchez puis sélectionnez les écoles que vous souhaitez rattacher à votre projet d'école.

la for

EEPU ECOLE PRIMAIRE LA FORET DU PARC

Ecoles rattachées à votre projet :

EEPU ECOLE ELEMENTAIRE de LIEUREY LIEUREY

[Retirer](#)

EEPU du Hamelet LOUVIERS

[Retirer](#)

Enregistrer vos choix

À partir de ce moment, l'application considère le regroupement comme une seule école avec un seul directeur et comprenant l'ensemble des enseignants des écoles concernées.

Chaque enseignant remplit son questionnaire ; la synthèse concerne le regroupement ; les objectifs, leviers et actions sont sélectionnés/créés pour l'ensemble du projet par le directeur de l'école pilote.

CAMPAGNE 2020 – 2021 : CE N'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT QU'ON A DES PETITS PROBLÈMES

QUE FAIRE ?



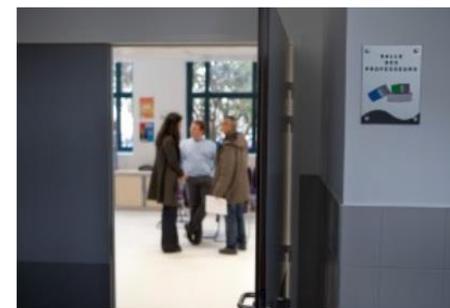
Je suis victime



Je suis témoin



Mon enfant est victime



Je suis un professionnel

LES RESSOURCES



Lauréats du concours Non au harcèlement



Campagnes de sensibilisation



Guides pédagogiques



Autres outils de sensibilisation

- PLAN DE PREVENTION DU HARCELEMENT SCOLAIRE- 2020 – 2024

*« Pour que l'école reste un lieu « sanctuarisé » où la protection physique, psychologique, affective est assurée pour tous et qu'elle permette ainsi à l'élève de s'épanouir sereinement et dans la bienveillance des adultes, **un plan de prévention** sera rédigé et adossé à chaque projet d'école ou de réseau (REP-REP+) ».*

UNE PRIORITÉ AFFIRMÉE

- **Depuis la loi de refondation de 2013**, les textes établissent la lutte contre le harcèlement comme une **priorité** pour chaque établissement scolaire.
- **La Circulaire du 13 Août 2013** : « *Chaque école et chaque établissement doit disposer d'un **plan de prévention du harcèlement.*** »
- **Principes du plan de prévention** : Répertorier les actions mises en place pour lutter contre le harcèlement au sein de l'école et évaluer leur impact (outils d'autodiagnostic et enquêtes locales de climat scolaire) en s'appuyant sur l'approche climat scolaire. (Cf Protocole de traitement p18)

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

Quels axes pour agir ?

1 axe obligatoire (*au choix*)
2 autres axes facultatifs



Stratégie d'équipe
Justice scolaire
Des élèves acteurs de la prévention
Coéducation
Partenariat
Qualité de vie à l'école

Document de travail pour les équipes.

	Axe n°1 : (Obligatoire)	Axe n°2 : (Facultatif)	Axe n°3 : (Facultatif)
Objectif(s)			
Compétences psychosociales travaillées chez l'élève.			
Descriptif des actions envisagées			
Intervenants - Partenariat			
Critères d'évaluation retenus			
Formation(s) souhaitée(s)			
Calendrier - Durée			

<http://blog.ac-rouen.fr/climat-scolaire-27>

Le blog [du groupe Climat Scolaire 27](#) est à votre disposition pour aider à la rédaction du plan de prévention harcèlement de votre école.



Des exemples concrets
Des ressources
Des questions et des réponses
Un exemple de plan de prévention

Présentation du blog

Climat scolaire 27

Un site utilisant
Acablog

STRATÉGIE D'ÉQUIPE ▶

JUSTICE SCOLAIRE ▶

ÉLÈVES ACTEURS DE
LA PRÉVENTION ▶

COÉDUCATION ▶

PARTENARIAT ▶

QUALITÉ DE VIE À
L'ÉCOLE ▶

PLAN DE PRÉVENTION
DU HARCÈLEMENT
SCOLAIRE

BIBLIOGRAPHIE -
SITOGRAFIE ▶

MENTIONS LÉGALES



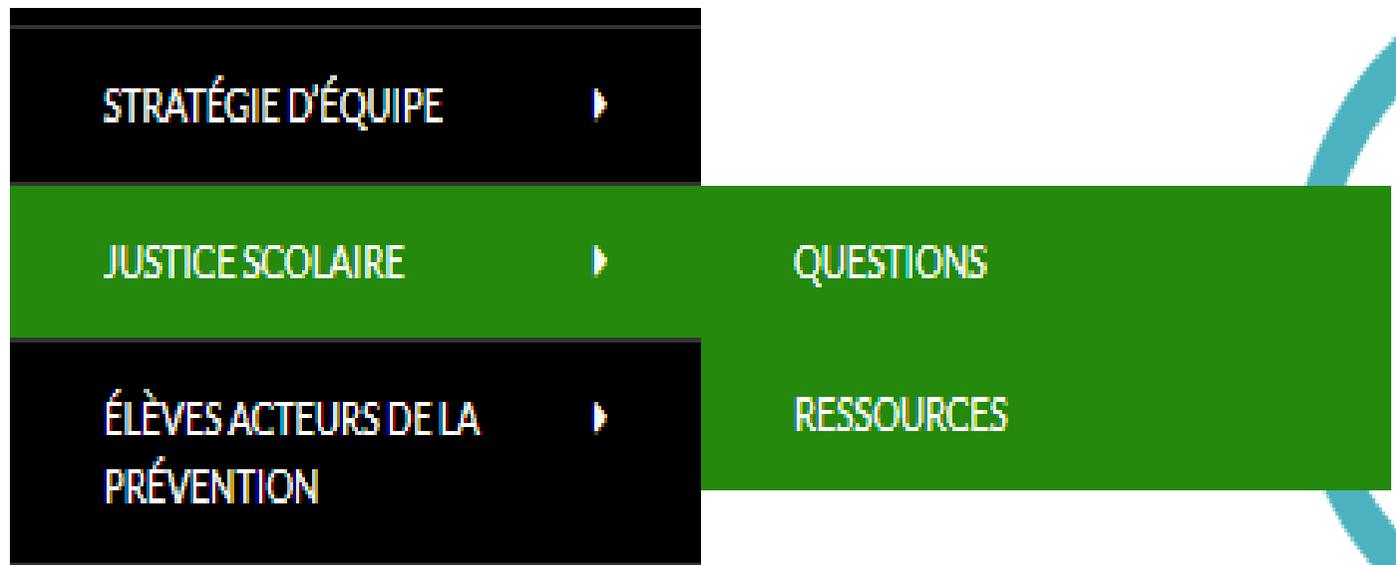
Ce blog [du groupe Climat Scolaire 27](#) est à votre disposition pour aider à la rédaction du plan de prévention harcèlement de votre école.

• [Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance Article 5](#)

• [Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 : Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École](#)

En agissant sur différents facteurs du climat scolaire, la prévention du harcèlement entre pairs est particulièrement efficace, le repérage des situations est facilité et la prise en charge plus complète.

Pour chaque axe, sont proposées des exemples de questions et des ressources.



Un exemple de plan de prévention

- A retrouver dans l'onglet « plan de prévention du harcèlement scolaire »

PLAN DE PRÉVENTION DU
HARCÈLEMENT SCOLAIRE

	Axe n°1 : Stratégie d'équipe	Axe n°2 : Justice scolaire	Axe n°3 : Coéducation
Objectif(s)	- Harmoniser les réponses dans la gestion des conflits entre élèves.	- Connaître, expliquer et respecter les principes de la loi	- Mettre en œuvre les conditions pour que les parents se sentent bienvenus dans l'école
Compétences psychosociales travaillées chez l'élève.		- Etre habile dans les relations interpersonnelles. - Avoir de l'empathie et être bienveillant envers pairs - Savoir gérer ses émotions.	
Descriptif des actions envisagées	- Rencontres pour harmoniser les pratiques avec l'ensemble de la communauté éducative (ATSEM, AESH, personnels des temps périscolaires, représentants des parents d'élèves, ...) - Tutorat/échanges de pratiques entre partenaire Education Nationale et autres.	- Développer les conseils d'élèves au sein de chaque classe - Co-construction des règles de vie de l'école - Explicitation et renforcement du rôle de délégué	- Mise en œuvre d'un « protocole d'accueil des parents » - Développer les moments festifs
Intervenants - Partenariat	Directrice Vie Scolaire, CPC	- Conseil d'école - OCCE - DVS	
Critères d'évaluation retenus	Relevés des ressentis des élèves sur le plan de la justice scolaire en amont et en aval de l'action.	Relevé du nombre d'incivilités, d'incidents et d'actes de violence dans l'école	Nombre d'incidents et de conflits avec les familles
Formation(s) souhaitée(s)		Construction des règles de vie dans l'école Comment animer les conseils d'élèves ?	
Calendrier - Durée	Année scolaire 2020-2021	Années scolaires : 2020-2023	Années scolaires : 2021-2023

- Pour appréhender les compétences psychosociales, se référer au génial-ly <https://view.genial.ly/5ff58f163351a80d8b6998aa/horizontal-infographic-review-les-competences-psycho-sociales>



Et après ?

présentation au conseil d'école :

Validation par l'Inspectrice ou l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Projet validé le :

L'IEN de la circonscription :

Date et signature :